Janvier 2022

RECOMMANDATIONS EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les politiques à mettre à l'œuvre pour un quinquennat réussi au sujet des produits chimiques dangereux

générations FUTURES

Demandes soutenues par:
Action Santé Solidaire, Aidons Marina, APSH, ASEF, Association collectif Bamp!, Cantine Sans Plastique France, CNAFAL, Collectif Victime Pesticides, Collectif REGARD, Eva pour la vie, FNAB, Générations Futures, Grandir Sans Cancer, Greenpeace, Ingénieur Sans Frontières Agrista, PRIARTEM, SOS MCS, Stop aux Cancers de nos Enfants, UNAF Apiculture, Warrior Enguerrand, WECF France

Édito

De **nombreuses études scientifiques** en attestent : la pollution chimique a des impacts sanitaires néfastes chez l'humain et sur la biodiversité, c'est aujourd'hui un fait **indiscutable**. Agriculture, industrie, transport, biens de consommation courants, etc. : de **nombreux secteurs sont concernés**. Les **maladies chroniques** relatives à l'exposition aux substances chimiques dangereuses sont en expansion depuis une trentaine d'années. Il est primordial de faire de la santé environnementale une **composante majeure de vos programmes**.

La France a eu par le passé une **position de leader** sur ces questions, en témoigne les décisions prises sur **l'interdiction du bisphénol A**; la politique menée au sujet des **perturbateurs endocriniens** (PE); l'adoption d'un **plan de réduction de 50% de l'utilisation des pesticides,** ou encore **l'exclusion de certaines substances** nocives comme les néonicotinoïdes (malgré le rétropédalage du gouvernement actuel).

Mais ces derniers temps, nos organisations s'inquiètent du **recul** sur ces sujets car vous le savez : **beaucoup reste à faire!** En tant que candidat.e à l'élection présidentielle vous prétendez à **la plus haute fonction de notre démocratie.** Il est donc de votre devoir d'envisager une politique de santé environnementale forte. **La santé des citoyen.ne.s,** et celle de tous les êtres vivants, est un enjeu majeur de notre société et sa préservation passe par des politiques ambitieuses concernant l'alimentation, l'environnement et l'agriculture.

Ce document de recommandations se divise en **3 parties**. D'abord, la présentation de **10 mesures concrètes** pour lesquelles nous attendons de vous une position claire. Ensuite, une **approche détaillée et complétée** de la mise en place de nombreuses mesures autour de **6 axes**. Enfin, vous trouverez à la fin du document un **glossaire** et un **propos contextualisant** la situation.

Ces attentes sont soutenues par **21 organisations.**

Action Santé Solidaire, Aidons Marina, APSH, ASEF, Association collectif Bamp!, Cantine Sans Plastique France, CNAFAL, Collectif Victime Pesticides, Collectif REGARD, Eva pour la vie, FNAB, Générations Futures, Grandir Sans Cancer, Greenpeace, Ingénieur Sans Frontières Agrista, PRIARTEM, SOS MCS, Stop aux Cancers de nos Enfants, UNAF Apiculture, Warrior Enguerrand, WECF France

10 mesures fortes pour lesquelles nous attendons des résultats concrets dans les 5 ans à venir :

1. Doter la France d'une **loi-cadre ambitieuse** pour répondre à l'urgence sanitaire et environnementale.

2. Mettre en place une **réelle stratégie de sortie des pesticides** basée sur le changement des systèmes de production. Pour cela, **réviser** en profondeur **Ecophyto 2+** en le rendant contraignant au travers d'**objectifs chiffrés calendés** et de **sanctions ou incitations financières.**

3. Mettre en œuvre une **révision du système** des évaluations et homologation des substances et produits chimiques en **s'attaquant aux carences** (non prise en compte de toutes les études scientifiques, non évaluation des effets cocktails, faiblesses de certains tests, etc.).

4. **Interdire** définitivement le **glyphosate**, les **SDHi** et les **néonicotinoïdes**.

5. Mettre en place de **réelles mesures** de sécurité efficaces pour les riverains et travailleurs exposés aux pesticides: **zone non traitée** (ZNT) de 100 mètres, **mise à disposition** - via une application- d'une information complète (heures, jours, types de produits) et accessible à tous sur **les pulvérisations** de pesticides, ainsi qu'un affichage sur les zones traitées.

6. Interdire les **OGM** (importés également) et **nouveaux OGM** (NBT).

7. **Interdire** les **PFAS** dans les emballages alimentaires et tous les biens de consommation courants qui en contiennent. Interdire également **le formaldéhyde** dans tous les objets du quotidien auxquels pourraient être exposées des populations vulnérables.

8. Rendre obligatoire **un affichage environnemental de l'alimentation ambitieux** ainsi qu'un **pictogramme** sur les objets du quotidien susceptibles de contenir des Cancérigènes, des Mutagènes ou des Reprotoxiques et/ou des Perturbateurs Endocriniens.

9. Revoir le **Plan Stratégique National** (PSN) dans le but de soutenir réellement l'agriculture biologique.

10. Revenir à une **gouvernance équilibrée** et partagée de type Grenelle dans le cadre des divers comités publics.

Pour aller plus loin

Nous détaillons ci-après un **programme plus complet** en la matière. Nous vous proposons **6 grands axes** accompagnés d'actions **réalisables ou en mesure d'être entreprises** pendant ce futur quinquennat :

1. La réduction des expositions aux polluants chimiques dangereux des populations et des milieux;
2. L'évolution et la révision des réglementations;
3. L'amélioration de la recherche;
4. La veille sanitaire et environnementale;
5. La responsabilisation des industriels;
6. La promotion des alternatives.

Certaines de nos propositions sont fortement **liées au niveau européen**. La France faisant partie d'un marché commun, il est essentiel de gérer ses enjeux en prenant en compte ce niveau afin de **compléter l'action nationale.**

1/ Réduire l'exposition des populations et de l'environnement aux substances chimiques toxiques

Cela passe en premier lieu par des actions de **réduction à la source des expositions** connues ou suspectées d'être néfastes pour la santé dans tous les milieux : air, eau, sols, alimentation, produits du quotidien, etc. notamment **pour protéger la santé des populations les plus vulnérables** (femmes enceintes, jeunes enfants, personnes malades, etc.). Des actions d'informations doivent aussi être développées.

Nos demandes :

- **S'opposer** au renouvellement de l'autorisation du **glyphosate** dont l'autorisation expire en décembre 2022 (1). Cela permettra en outre de **répondre à la demande légitime des citoyens** comme en témoignent les pétitions (2) ou les sondages (3).
- Dans le cadre de la **révision de la Directive sur l'utilisation durable des pesticides** (SUD) publiée fin mars 2022 par la Commission européenne, il est primordial de soutenir l'inclusion d'**objectifs de réduction** des pesticides de la stratégie "De la ferme à la fourchette"/Pacte Vert. Il est aussi nécessaire de soutenir l'exclusion de tous les pesticides les plus dangereux (4). Cela peut se traduire concrètement par une meilleure promotion de la **production intégrée - IPM** (5).
- Promouvoir un **vrai étiquetage environnemental** pour les produits alimentaires. Cela doit se traduire par l'adoption d'un affichage environnemental de l'alimentation ambitieux - y compris dans sa dimension pesticides - au niveau national, tout en utilisant par la suite le niveau européen pour accélérer la discussion sur **l'étiquetage durable de l'UE**, actuellement prévu pour 2023-2024. De plus, dans l'attente de la substitution ou du retrait du marché de ces substances dangereuses pour les autres produits de consommation courante, **proposer l'instauration d'un étiquetage** informant sur la présence de ces substances (cosmétiques, médicaments, biens de consommation courante et articles manufacturés).
- Concernant l'exposition des riverains et promeneurs aux pesticides, la France doit revoir les textes règlementaires trop faibles pour garantir une réelle protection de ces populations vulnérables en prenant a minima les mesures suivantes: mise en place de zones de sécurité sans traitement (ZNT) et informer les populations en amont, pendant et en aval des épandages. Forte de ces nouvelles mesures, **la France doit alerter** les autres États membres de l'Union Européenne sur l'approche insuffisamment protectrice de l'EFSA envers les travailleurs agricoles, les résidents et promeneurs pour obtenir leur soutien dans le cadre d'une **révision du document d'orientation de 2014** sur l'évaluation de leur exposition (6).

(1) Générations Futures, Evaluation du Glyphosate, un rapport gravement biaisé !
(2) ECI Save and Farmers et Stop Glyphosate.
(3) Sondage réalisé par Générations Futures
(4) Définis comme des pesticides contenant des substances interdites et des candidats à la substitution ou à l'exclusion.
(5) PAN Europe report on SUD evaluation shows that France does call for better IPM implementation
(6) Une zone tampon minimale non pulvérisable de 25 mètres doit être appliquée aux maisons, aux terrains de jeu et aux zones publiques.

- **Interdire la mise sur le marché** de produits pesticides contenant des substances actives pour lesquelles – lors de l'évaluation des risques effectuée par l'UE – il n'y aurait **pas eu une prise en compte transparente et équitable par rapport aux études industrielles** de la littérature universitaire publiée les 10 ans précédents la demande (comme le prévoit le règlement 1107 / 2009) (11).
- **Interdire** tous produits pesticides et biocides pour lesquelles il y aurait des données manquantes et **s'opposer aux dérogations** pour les **substances interdites** pour leur dangerosité.
- Afin de garantir plus de transparence, obtenir la **publication sur internet** de **toutes les données** des dossiers d'évaluation des substances y compris les données initiales et complémentaires fournies par les industriels (également entre le RAR et le Peer-Review) réalisés sur les **pesticides**, les **biocides**, les **plastiques**, les **nanomatériaux**, dans un format consultable. Cela doit passer également par la publication des **votes pris** lors des SCOPAFF.
- S'opposer aux **double standards.** Les **aliments importés** dans l'UE doivent être entièrement **conformes** aux réglementations et aux normes sanitaires et environnementales de l'UE. Parallèlement à une réforme globale de la politique commerciale de l'UE, les **régimes d'exception** établis dans le cadre des pesticides **doivent être levés pour garantir qu'aucun résidu** de pesticides interdits dans l'UE ne **puissent être importés** dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux.
- Veiller à ce que la Commission remette rapidement sa proposition de révision du règlement PIC (12) intégrant une **interdiction d'exportation de tous les produits chimiques non approuvés dans l'UE**, y compris les pesticides, comme le prévoit la Stratégie européenne pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques.
- Procéder à une **surveillance post-approbation indépendante et systématique** des effets des pesticides et des biocides sur la santé et l'environnement. Le suivi est assuré par un fonds fourni par l'industrie des pesticides et des biocides, mais géré par **un organisme indépendant**.
- Comme le suggère le rapport des inspections générales (13), **créer une agence unique** pour la santé, l'environnement et l'alimentation, regroupant l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)."
- Porter la généralisation de la **loi labbé** (14) au niveau de l'UE. Depuis 2017, elle permet l'interdiction des pesticides dans les espaces publics ainsi que la vente de pesticides aux particuliers.

---

11) Générations Futures, Evaluation du Glyphosate, un rapport gravement biaisé !
(12) Règlement (UE) n°649/2012
(13) IGAS, La santé environnement : recherche, expertise et décisions publiques
(14) Générations Futures, Zones non agricoles: Nos organisations demandent la généralisation de la loi Labbé en Europe

2/ Œuvrer pour des réglementations, qui encadrent les substances chimiques, plus protectrices

De nombreux rapport attestent des **carences** et **faiblesses** actuelles de ces réglementations notamment en matière **d'évaluation**. De nombreuses décisions sont prises au niveau européen sur ce sujet, la France doit donc agir à ce niveau mais elle doit également par son action se montrer exemplaire **au niveau national**.

Nos demandes :

- Dans le cadre de la **Stratégie européenne pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques**, demander de passer d'une réglementation substance par substance à une **approche par groupe de substances** pour les PFAS. Mais aussi au-delà pour toutes les autres polluants organiques persistants (POP) et PE en priorité, afin d'en finir avec les substitutions "regrettables".
- Dans ce même cadre : demander la **révision des critères** définissant une substance PE et obtenir une **définition commune** des PE dans toutes les réglementations européennes sur les produits chimiques (dont les réglementations sectorielles : cosmétiques, jouets, emballages alimentaires, etc.). Il est nécessaire d'introduire un **niveau de preuve en trois catégories** (avérés, présumés, suspectés) qui est la position défendue par la France.
- La révision de la proposition du règlement **CLP** sera publiée début 2022. La France doit encourager la Commission à **mandater l'EFSA** à tester systématiquement la **toxicité pour le développement** et **l'immunotoxicité** de toutes les substances. L'EFSA doit aussi accélérer significativement le processus d'**identification des pesticides PE** (7) et rendre compte publiquement de ses progrès, de la même manière que l'ECHA (8). Il est urgent de **faire valider des tests** permettant de montrer des effets PE sur **l'axe thyroïdien**, ces derniers n'existant actuellement pas. Enfin et surtout, la France doit promouvoir la mise en place immédiate d'un facteur d'évaluation du mélange (MAF) par l'EFSA pour prévenir **les "effets cocktail"** (9), conformément à la Stratégie européenne pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques.
- **Intégrer** dans la révision du paquet pesticides l'évaluation des risques aiguës et chroniques des **formulations de pesticides** telles qu'elles sont utilisées par les utilisateurs finaux avec des tests in vivo (10).

(7) L'absence de données ne peut être interprétée comme une absence d'effets perturbateurs endocriniens ou une preuve de sécurité..
(8) Endocrine disruptor assessment list - ECHA (europa.eu).
(9) PAN Europe, How to best address cocktails effects in the Pesticide legislation?
(10) Secrets Toxiques

3/ Améliorer et accélérer la recherche

Les travaux de recherche sur les substances chimiques sont **coûteux, complexes et extrêmement longs**. Ils sont par ailleurs morcelés et hétérogènes selon les milieux. En France, la surveillance des PE dans les sols et l'air est **quasiment nulle** (15). Des moyens financiers plus importants doivent être alloués aux **travaux d'expertise européens**.

Nos demandes :

- **Accélérer** la recherche sur les effets des polluants chimiques (PE, nanomatériaux, CMR, substances persistantes et bioaccumulables (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)), sur les « **effets cocktails** », sur les conséquences des **expositions multiples à faible dose** et sur l'**exposome**.
- **Défendre la mise en place des méthodes de tests adéquates**, en priorité sur le caractère PE des substances et sur les nanomatériaux par **des laboratoires et des chercheurs indépendants**. Leurs travaux doivent porter en priorité sur **l'identification des sources de contamination** (emballages et contenants alimentaires, cosmétiques, textiles, jouets, articles de puériculture, médicaments et dispositifs médicaux), **les modes d'exposition et les modes d'action** (effets cocktail, cumulatifs et transgénérationnels) sur les êtres humains et sur la faune et la flore et les écosystèmes.
- **Proposer la mise en place d'un Institut des sciences de la santé environnementale européen** sur le modèle de l'Institut national des sciences en santé environnementale américain (*National Institute of Environmental Health Sciences* – NIEHS). Cet Institut de recherche européen permettrait le rassemblement d'un consortium sur la recherche en santé environnementale et aurait pour mission de mieux comprendre les interactions entre l'environnement et la santé humaine.

(15) Générations Futures, Rapport SNPE

4/ Doter l'Europe - et donc la France - d'outils statistiques pour mener une politique de santé environnementale globale

Il n'existe actuellement pas en France et en Europe de données complètes sur l'exposition des populations aux polluants industriels, agricoles, etc., ni de registres complets de pathologies. Chaque État membre devrait être en mesure de fournir ces données. Or en France, si l'on s'intéresse par exemple aux registres des cancers, on s'aperçoit que **les 14 registres généraux métropolitains ne couvrent que 19 départements français** (16).

Nos demandes :

- Initier le développement au niveau national et européen **un système d'information géographique** sur le modèle du (California Environmental Health Tracking Program) (17) avec un **maillage territorial** renseignant l'exposition des individus de chaque pays européen à divers polluants, croisé aux registres des pathologies à une échelle fine du territoire (quartier).
- En particulier, **rendre publiques** sur un site Internet accessible à tous les données d'utilisation des pesticides géolocalisés à la parcelle (18).
- Dans le cadre de la réforme européenne sur les **statistiques agricoles** (19), promouvoir la mise en place d'un **outil de collecte** et de **publication des données annuelle systématique et électronique**. Cela doit concerner les pesticides mais aussi les biocides et produits vétérinaires des registres de traitements avec une accès illimité et simplifié aux données brutes pour les autorités publiques nationales et européennes.

(16) Registres des cancers, le réseau francim
((17) California Environmental Health Tracking Program
(18) Cf. décision CJUE
(19) Shake Ton Politique, Interpellation sur les statistiques agricoles.

5/ Responsabiliser les industriels et faire appliquer le principe pollueur payeur

Les industriels ont une large **responsabilité** dans la pollution engendrée par la dissémination de substances chimiques sur le marché. Il faut agir au niveau national et dans le cadre de la Stratégie européenne pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques afin de permettre de mieux réguler les activités des industriels.

Nos demandes :

- **Prendre des sanctions financières** envers les industriels qui produisent et commercialisent des produits contenant des substances connues ou suspectées d'être dangereuses pour la santé et l'environnement (PE, CMR, SVHC, PMT) et qui ne développent pas de mesures de substitution sûres. La France doit aussi promouvoir une mesure qui vise à **augmenter la fiscalité** (20), notamment sur les **pesticides** en fonction de leur dangerosité (redevances ciblées pour financer non seulement les évaluations, mais aussi des travaux plus fondamentaux de recherche).
- **Rendre la substitution et le développement de cycle de matériaux non toxiques obligatoire** (exemple des composés toxiques dans les plastiques recyclés). Le risque chimique doit être considéré dans sa globalité.
- **Mettre en place une clause** qui fait porter **la majeure partie des coûts** de recherche et développement de la substitution sur les **industriels** afin que les investissements ne reposent pas uniquement sur des fonds publics. Ce sont les industriels qui développent ces alternatives qui in fine en tireront les bénéfices.
- Demander aux **industriels de fournir une transparence totale sur le contenu chimique** des plastiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

(20) PAN Europe, Pesticide taxation

6/ Valoriser les alternatives viables

Des alternatives efficaces et immédiatement disponibles existent pour préserver la santé humaine et l'environnement.

Nos demandes :

- **Promouvoir l'agriculture biologique** (21) (22) en rendant les PSN plus ambitieux, ce qui est loin d'être le cas actuellement.
- **Réaffirmer notre opposition aux OGM** (transgénèse) et abandonner le soutien aux **nouveaux OGM** (mutagénèse).
- **Réviser en profondeur la certification** Haute valeur environnementale **(HVE) qui est loin d'être un modèle agricole durable** (23). En effet, ce type de système agricole - tel que proposé et défini - n'est **pas assez ambitieux pour pouvoir prétendre à être écologiquement durable** et devenir une alternative crédible à l'agriculture chimiquement intensive.

(21) IFOAM, Assessing organic farming support measures in current draft national CAP Strategic Plans for the Common Agricultural Policy 2023-2027
(22) META, The empty green tin of the new CAP
(23) IDDRI, La certification Haute Valeur Environnementale dans la PAC : enjeux pour une transition agroécologique réelle

À travers ce document, nous partageons avec les candidat.e.s certaines des **nombreuses attentes** de la société civile en matière de **santé environnementale**, et plus précisément sur les questions de la pollution chimique. Les **10 mesures fortes** proposées en préambule de ce document sont faciles à mettre en œuvre dans les 5 ans et **sont évaluables par l'ensemble des citoyens**.

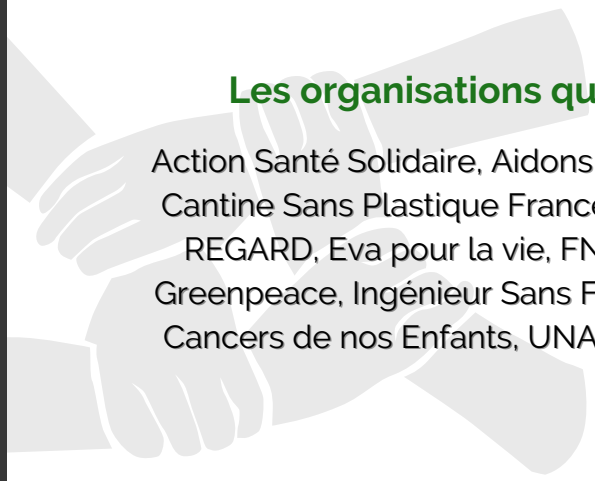

Les organisations qui soutiennent ces demandes sont:

Action Santé Solidaire, Aidons Marina, APSH, ASEF, Association collectif Bamp!, Cantine Sans Plastique France, CNAFAL, Collectif Victime Pesticides, Collectif REGARD, Eva pour la vie, FNAB, Générations Futures, Grandir Sans Cancer, Greenpeace, Ingénieur Sans Frontières Agrista, PRIARTEM, SOS MCS, Stop aux Cancers de nos Enfants, UNAF Apiculture, Warrior Enguerrand, WECF France

Contact

Inès Le Dévéhat I Chargée de mission Plaidoyer, plaidoyer@generations-futures.fr
Nadine Lauverjat I Déléguée Générale, nadine@generations-futures.fr, 06 87 56 27 54

générations FUTURES

Qui sommes- nous ?

Fondée en 1996, Générations Futures est une association de défense de l'environnement à but non lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie et reconnue d'intérêt général.
Nous menons des actions pour informer sur les risques de diverses pollutions et promouvoir des alternatives à ces produits menaçants la santé et l'environnement.

Nous contacter :

https://www.generations-futures.fr/

Adresse : 179 rue Lafayette, 75010, Paris

Téléphone : 0145790759

Glossaire

1. CLP - Le règlement CLP désigne le règlement n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges

2. ECHA - Agence européenne des produits chimiques

3. EFSA - Autorité européenne de sécurité des aliments

4. HVE - Haute Valeur Environnementale

5. IPM - Integrated Pest Management / Production intégrée

6. OGM - Organismes génétiquement modifiés

7. NBT - New Breedings Technics

8. PBT - Substances persistantes et bioaccumulables

9. PE - Perturbateurs endocriniens

10. PFAS - Substances perfluoroalkylées

11. PIC- Le règlement PIC, ou règlement sur le consentement préalable informé ((UE) n°649/2012), régule les importations et exportations de produits chimiques dangereux spécifiques dans l'Union Européenne.

12. PMT - Substance persistante mobile et toxique

13. PSN - Plan Stratégique National

14. RAR - rapport d'évaluation de renouvellement

15. SCOPAFF - The Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed (PAFF Committee)

16. SDHi - inhibiteurs de la succinate déshydrogénase (en anglais succinate dehydrogenase inhibitor) - classe des fongicides

17. [Directive] SUD - Directive Cadre Européenne 2009/128/CE "utilisation durable des pesticides"

18. SVHC - Substances of Very High Concern

19. vPvB - Substances très persistantes et très bioaccumulables

20. ZNT - Zone non traitée

Analyse de contexte

Depuis les années 1950 des centaines de milliers de substances ont envahi le marché, la plupart du temps sans avoir été testées. Or, depuis les années 1960 de nombreux scientifiques alertent sur les dangers pour la santé et l'environnement de certaines de ces substances. La feuille de route présentant la future stratégie durable dans le domaine des produits chimiques (*Chemical strategy for sustainability*) (24) de l'Europe, rappelle qu'en 2018, les **produits chimiques dont les propriétés sont dangereuses pour la santé humaine** représentaient encore **74 % de la production chimique totale en Europe**, un pourcentage global inchangé depuis 2004**.** Quelque **3,5 millions de sites** à travers l'Europe **sont contaminés** par des substances dangereuses, y compris des substances très persistantes. **Et la production chimique devrait doubler à l'échelle mondiale d'ici 2030(25)!**

Nous sommes toutes et tous exposés à des contaminants. L'enquête française de biosurveillance Esteban (26) souligne que l'ensemble de la population est imprégné par des polluants chimiques, pour certains perturbateurs endocriniens (PE) ou cancérigènes, avérés ou suspectés. **Une enquête indépendante de Générations Futures** sur des échantillons de cheveux de jeunes femmes en âge de procréer et vivant en région parisienne révèlent que 21 PE ont été retrouvés en moyenne (27).

Aussi, en France, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, **une véritable épidémie de maladies chroniques (28)** menace la santé des populations et l'équilibre de nos systèmes de santé. Les principales causes sont très largement imputables à notre mode de vie et à la dégradation de notre environnement. Parmi les facteurs de risques principaux (29), on retrouve **différentes formes de pollutions** : atmosphérique, de l'air intérieur, exposition à des allergènes, poussières ou à des produits chimiques. L'explosion de ces maladies et **leur relation avec l'exposition aux PE** a été mis en évidence en 2012 par un rapport de l'OMS (30) et dès 2009, l'*Endocrine Society*, composé de 18.000 scientifiques du monde entier lançait un cri d'alerte sur la nécessité de réduire l'exposition aux produits chimiques, surtout avant et pendant la grossesse (31). De nombreuses autres études montrent que l'exposition à des PE est associée à des effets délétères et à l'apparition de maladies chroniques (32,33,34,35). Il en est de même pour l'exposition aux pesticides qui par ailleurs présente pour beaucoup des mécanismes de types PE (36). Il est temps que la France, ayant pris des décisions concernant la réglementation des perturbateurs endocriniens, devienne aussi exigeante sur l'utilisation des pesticides.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), **12 à 13 millions** de décès dans le monde, **soit 23%** de la mortalité globale, sont liés à **une cause environnementale** (pollution de l'air en premier, puis de l'eau en second)**.** L'Agence européenne de l'environnement estime quant à elle à **13%, soit 630.000 décès en Europe** (37). **L'exposition aux PE**, serait responsable de pathologies qui coûtent entre **157 et 270 milliards d'euros par an**, soit entre **1,2% et 2% du PIB de l'Union européenne (UE)** (38).

---

(24) Union Européenne, Stratégie durable dans le domaine des produits chimiques
(25) Gouvernement Français, Plan National Santé Environnement 4
(26) Santé Publique France, Enquête Esteban
(27) Générations Futures, Enquête Expert4
(28) cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, stérilité, obésité, diabète, puberté précoce ou encore les troubles cognitifs et comportementaux
(29) À cela s'ajoute bien évidemment la sédentarité, une mauvaise alimentation et le tabagisme
(30) OMS, Endocrine Disrupting Chemicals 2012
(31) Endocrine Society, Endocrine disrupting chemicals
(32) Thaddeus T. Schug et al, Endocrine Disrupting Chemicals and Disease Susceptibility, J Steroid Biochem Mol Biol. 2011 November; 127(3-5): 204–215.
(33) Demetrios Petrakis et al, Endocrine Disruptors Leading to Obesity and Related Diseases, Int. J. Environ. Res. Public Health 2017, 14, 1282.
(34) Andrew G. Kirkley, Environmental Endocrine Disruption of Energy Metabolism and Cardiovascular Risk, Curr Diab Rep. 2014 June; 14(6): 494.
(35) Plaquette d'information : Perturbateurs endocriniens : s'informer pour se protéger, Générations Futures
(36) Sara Mostafalou, Pesticides and human chronic diseases: Evidences, mechanisms, and perspectives, Toxicology and Applied Pharmacology 268 (2013) 157–177.
(37) Assemblée Nationale, Compte Rendu n°64 Commission d'enquête sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale
(38) Tel est le constat alarmant fait par une série d'études scientifiques publiées dans le Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism de l'Endocrine society, publiées en 2015

générations FUTURES